

RCS : LILLE METROPOLE

Code greffe : 5910

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LILLE METROPOLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2005 B 00984

Numéro SIREN : 417 623 626

Nom ou dénomination : BMM

Ce dépôt a été enregistré le 07/07/2020 sous le numéro de dépôt 5664

Comptes annuels

2019

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

SAS B M M

Rue Marcel Paul BP 335

59472 SECLIN CEDEX



Certifié conforme -
A handwritten signature in black ink, appearing to be "J. B. M.", written over a horizontal line.

COGEFIS ASSOCIES
S.A.R.L. au capital de 1 261 000 €
inscrite à l'ordre des Experts-Comptables
de la région de LILLE

Tél. 03 27 82 98 80

Fax. 03 27 78 04 40

21 Mail Saint Martin 59400 Cambrai

3 rue Jeanne Maillette 59000 Lille

Bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outilla				
Autres immobilisations corporelles	57 202	30 971	26 231	28 154
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	5 841 365		5 841 365	4 786 426
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	60		60	60
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	5 898 627	30 971	5 867 656	4 814 640
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés	326 617		326 617	272 186
Fournisseurs débiteurs				
Personnel	18		18	
Etat, Impôts sur les bénéfices				5 521
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	764		764	2 795
Autres créances	143 103		143 103	
Divers				
Avances et acomptes versés sur comman				
Valeurs mobilières de placement	1 547 356	38 717	1 508 639	1 560 818
Disponibilités	1 083 355		1 083 355	1 158 681
Charges constatées d'avance				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	3 101 213	38 717	3 062 496	3 000 001
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	8 999 840	69 688	8 930 152	7 814 641

Bilan

	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
PASSIF		
Capital social ou individuel	79 380	79 380
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	3 199 500	3 199 500
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	11 160	11 160
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	3 630 240	3 605 242
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	699 853	544 998
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	7 620 134	7 440 280
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	29 642	
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	29 642	
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts	818 421	
Découverts et concours bancaires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	818 421	
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	39 315	39 315
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	18 722	17 959
Personnel	152 241	147 905
Organismes sociaux	131 511	82 289
Etat, Impôts sur les bénéfices	30 149	
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	71 709	70 397
Etat, Obligations cautionnées		
Autres dettes fiscales et sociales	14 792	13 556
Dettes fiscales et sociales	400 403	314 147
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	3 515	2 939
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	1 280 376	374 360
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	8 930 152	7 814 641

Compte de résultat

	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	%	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	%	Variation relative (montant)	Var. rel. (%)
PRODUITS						
Ventes de marchandises						
Production vendue	992 019	100,00	948 052	100,00	43 967	4,64
Production stockée						
Subventions d'exploitation			1 067	0,11	-1 067	-100,00
Autres produits	36		145	0,02	-108	-74,97
Total	992 056	100,00	949 263	100,13	42 792	4,51
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Achats de marchandises						
Variation de stock (m/ses)						
Achats de m.p & aut.approv.	882	0,09	890	0,09	-9	-0,97
Variation de stock (m.p.)						
Autres achats & charges externes	209 027	21,07	210 359	22,19	-1 332	-0,63
Total	209 909	21,16	211 249	22,28	-1 341	-0,63
MARGE SUR M/SES & MAT	782 147	78,84	738 014	77,85	44 133	5,98
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assim.	24 327	2,45	19 826	2,09	4 501	22,70
Salaires et Traitements	528 440	53,27	510 757	53,87	17 683	3,46
Charges sociales	165 311	16,66	166 147	17,53	-836	-0,50
Amortissements et provisions	48 347	4,87	10 322	1,09	38 025	368,39
Autres charges	14		8		5	60,45
Total	766 438	77,26	707 061	74,58	59 377	8,40
RESULTAT D'EXPLOITATION	15 709	1,58	30 953	3,26	-15 244	-49,25
Produits financiers	753 468	75,95	544 864	57,47	208 604	38,29
Charges financières	4 498	0,45	38 532	4,06	-34 034	-88,33
Résultat financier	748 970	75,50	506 332	53,41	242 638	47,92
Opérations en commun	18 826	1,90	20 810	2,20	-1 983	-9,53
RESULTAT COURANT	783 505	78,98	558 095	58,87	225 410	40,39
Produits exceptionnels	28 000	2,82	20 211	2,13	7 789	38,54
Charges exceptionnelles	60 099	6,06	12 005	1,27	48 094	400,63
Résultat exceptionnel	-32 099	-3,24	8 206	0,87	-40 305	-491,15
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices	51 553	5,20	21 303	2,25	30 250	142,00
RESULTAT DE L'EXERCICE	699 853	70,55	544 998	57,49	154 855	28,41

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS B M M

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019, dont le total est de 8 930 152 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 699 853 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 29/04/2020 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 ans

* Matériel informatique : 1 à 4 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Les engagements de retraite ne sont pas comptabilisés sous forme de provision.

Leur calcul est mentionné dans la rubrique "Autres informations".

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentatio	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	4 100			4 100
- Matériel de transport		7 247	7 247	
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	41 098	14 296	2 292	53 102
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	45 198	21 543	9 540	57 202
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	4 786 426	1 067 024	12 085	5 841 365
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	60			60
Immobilisations financières	4 786 486	1 067 024	12 085	5 841 425
ACTIF IMMOBILISE	4 831 684	1 088 567	21 624	5 898 627

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-pa du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SAS PHILMAT 59113 SECLIN	450 000	443 285	64,99	206 605
SAS PHILIPPE TP 59472 SECLIN CEDEX	1 161 800	1 827 844	89,65	328 211
SCI GAMBRINUS 59472 SECLIN CEDEX	1 524	290 483	74,00	104 178
SCI BERLIOZ 59472 SECLIN CEDEX	3 000	511 056	100,00	43 418
SAS DYMAT LOC 59121 HAULCHIN	133 330	272 596	75,00	137 740
- Participations (détenues entre 10 et 50 %)				
SCI BRUTUS 59472 SECLIN CEDEX	1 524	121 923	31,00	23 463
SCI A16 MTP 59370 MONS EN BAROEUL	5 000	40 104	40,00	40 104

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	2 100 883	2 100 883	3 625 209		632 031
- Participations (détenues entre 10 et 50 %)	2 473	2 473	112 801		
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangère					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentatio	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	617	820		1 437
- Matériel de transport		2 486	2 486	
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	16 427	15 398	2 292	29 533
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	17 044	18 705	4 778	30 971
ACTIF IMMOBILISE	17 044	18 705	4 778	30 971

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 4 208 572 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	3 738 010		3 738 010
Prêts			
Autres	60		60
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	326 617	326 617	
Autres	143 885	143 885	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	4 208 572	470 502	3 738 070
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	170 934
Créance Dymat Loc	793 509
Total	964 443

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 79 380,00 euros décomposé en 3 969 titres d'une valeur nominale de 20,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	3 969	20
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	3 969	20

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisée de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges Garanties données aux clients Pertes sur marchés à terme Amendes et pénalités Pertes de change Pensions et obligations similaires Pour impôts Renouvellement des immobilisations Gros entretien et grandes révisions Charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres provisions pour risques et charges		29 642			29 642
Total		29 642			29 642
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice : Exploitation Financières Exceptionnelles		29 642			

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 280 376 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	818 421	198 980	619 441	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	39 315	39 315		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	18 722	18 722		
Dettes fiscales et sociales	400 403	400 403		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	3 515	3 515		
Produits constatés d'avance				
Total	1 280 376	660 935	619 441	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	1 000 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	181 579			
(**) Dont envers les associés	39 315			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 8 320 euros.

Charges à payer

	Montant
FOURNIS.FACT.NON PARVENUE	12 000
Dettes provis. pr congés à payer	20 891
PERSONNEL CHARGES A PAYER	131 350
CHARGES SOC.A PAYER	65 265
TAXES A PAYER	12 787
Total	242 293

Notes sur le compte de résultat

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	46 177	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	13 922	
Produits des cessions d'éléments d'actif		28 000
TOTAL	60 099	28 000

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	68 321
Engagements de crédit-bail mobilier	50 011
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	118 332
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 68 321 euros

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0,77 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 65 - 67 ans
- Turn over faible
- Table de taux de mortalité : table INSEE 2018

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Contrôle URSSAF

En décembre 2019, la société BMM a fait l'objet d'un contrôle URSSAF sur les années 2017 et 2018.

Ce contrôle a donné lieu au redressement de cotisations pour un montant de 46 177€.

Cette somme a été comptabilisée dans le compte 671800 - "Autres charges exceptionnelles de gestion".

BMM
Société par actions simplifiée
au capital de 79 380 euros
Siège social : Zone Industrielle
4 rue Marcel Paul
59113 SECLIN
417 623 626 RCS LILLE METROPOLE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 29 JUIN 2020

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2019

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2019 s'élevant à 699 853,36 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	699 853,36 euros
------------------------	------------------

A titre de dividendes, à concurrence d'une somme de	520 000,00 euros
Soit 131,02 euros par action	

Le solde, soit la somme de	179 853,36 euros
En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 3 810 093,63 euros.	

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 104 419,25 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 415 580,75 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2016 :
500 000,00 euros, soit 125,98 euros par titre.
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 100 403,12 euros
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 399 596,88 euros

Exercice clos le 31 décembre 2017 :
500 000,00 euros, soit 125,98 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 100 403,14 euros
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 399 596,86 euros

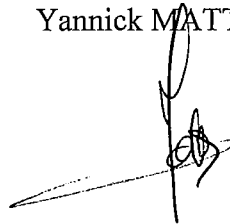
YH

Exercice clos le 31 décembre 2018 :
520 000,00 euros, soit 131,02 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 104 419,25 euros
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 415 580,75 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 29 juin 2020

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés présents et représentés.

Certifié conforme
Le Président
Yannick MATTON

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Yannick MATTON', written over the printed name.

SAFIR-AUDIT

*Société de commissariat aux comptes
Inscrite sur la liste de la Cour d'Appel de Douai*

*49A Rue Raoul Blanchard
BP 10320
59351 DOUAI CEDEX*

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

SAS B M M

AU CAPITAL DE 79.380 EUROS

*RUE MARCEL PAUL – BP 335
59472 SECLIN CEDEX*

EXERCICE DU 1^{er} JANVIER 2019 AU 31 DECEMBRE 2019

Aux associés,

I. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société BMM relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Président le 29 avril 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Fondement de l'opinion

1) Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie «Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels» du présent rapport.

2) Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Nos appréciations ont notamment porté sur :

- *Le caractère approprié des principes comptables appliqués,*
- *Le caractère raisonnable des estimations significatives retenues,*
- *La valorisation des titres de participation,*
- *Les réciprocitys intragroupes*

IV. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

V. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VI. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

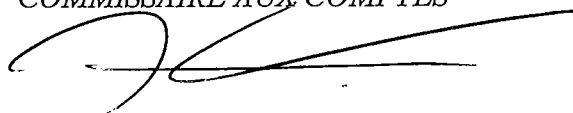
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;*

- *il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;*
- *il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;*
- *il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;*
- *il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.*

Fait à DOUAI, le 12 juin 2020

*M. Samuel DEREGNAUCOURT
COMMISSAIRE AUX COMPTES*



PJ : Bilan, compte de résultat au 31 décembre 2019 et annexe.

Bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outilla				
Autres immobilisations corporelles	57 202	30 971	26 231	28 154
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	5 841 365		5 841 365	4 786 426
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	60		60	60
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	5 898 627	30 971	5 867 656	4 814 640
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés	326 617		326 617	272 186
Fournisseurs débiteurs				
Personnel	18		18	
Etat, Impôts sur les bénéfices				5 521
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	764		764	2 795
Autres créances	143 103		143 103	
Divers				
Avances et acomptes versés sur comman				
Valeurs mobilières de placement	1 547 356	38 717	1 508 639	1 560 818
Disponibilités	1 083 355		1 083 355	1 158 681
Charges constatées d'avance				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	3 101 213	38 717	3 062 496	3 000 001
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	8 999 840	69 688	8 930 152	7 814 641

Bilan

	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
PASSIF		
Capital social ou individuel	79 380	79 380
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	3 199 500	3 199 500
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	11 160	11 160
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	3 630 240	3 605 242
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	699 853	544 998
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	7 620 134	7 440 280
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	29 642	
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	29 642	
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts	818 421	
Découverts et concours bancaires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	818 421	
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	39 315	39 315
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	18 722	17 959
Personnel	152 241	147 905
Organismes sociaux	131 511	82 289
Etat, Impôts sur les bénéfices	30 149	
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	71 709	70 397
Etat, Obligations cautionnées		
Autres dettes fiscales et sociales	14 792	13 556
Dettes fiscales et sociales	400 403	314 147
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	3 515	2 939
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	1 280 376	374 360
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	8 930 152	7 814 641

Compte de résultat

	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	%	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	%	Variation relative (montant)	Var. rel. (%)
PRODUITS						
Ventes de marchandises						
Production vendue	992 019	100,00	948 052	100,00	43 967	4,64
Production stockée						
Subventions d'exploitation			1 067	0,11	-1 067	-100,00
Autres produits	36		145	0,02	-108	-74,97
Total	992 056	100,00	949 263	100,13	42 792	4,51
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Achats de marchandises						
Variation de stock (m/ses)						
Achats de m.p & aut.approv.	882	0,09	890	0,09	-9	-0,97
Variation de stock (m.p.)						
Autres achats & charges externes	209 027	21,07	210 359	22,19	-1 332	-0,63
Total	209 909	21,16	211 249	22,28	-1 341	-0,63
MARGE SUR M/SES & MAT	782 147	78,84	738 014	77,85	44 133	5,98
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assim.	24 327	2,45	19 826	2,09	4 501	22,70
Salaires et Traitements	528 440	53,27	510 757	53,87	17 683	3,46
Charges sociales	165 311	16,66	166 147	17,53	-836	-0,50
Amortissements et provisions	48 347	4,87	10 322	1,09	38 025	368,39
Autres charges	14		8		5	60,45
Total	766 438	77,26	707 061	74,58	59 377	8,40
RESULTAT D'EXPLOITATION	15 709	1,58	30 953	3,26	-15 244	-49,25
Produits financiers	753 468	75,95	544 864	57,47	208 604	38,29
Charges financières	4 498	0,45	38 532	4,06	-34 034	-88,33
Résultat financier	748 970	75,50	506 332	53,41	242 638	47,92
Opérations en commun	18 826	1,90	20 810	2,20	-1 983	-9,53
RESULTAT COURANT	783 505	78,98	558 095	58,87	225 410	40,39
Produits exceptionnels	28 000	2,82	20 211	2,13	7 789	38,54
Charges exceptionnelles	60 099	6,06	12 005	1,27	48 094	400,63
Résultat exceptionnel	-32 099	-3,24	8 206	0,87	-40 305	-491,15
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices	51 553	5,20	21 303	2,25	30 250	142,00
RESULTAT DE L'EXERCICE	699 853	70,55	544 998	57,49	154 855	28,41

SAFIR-AUDIT
Commissaires aux comptes

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS B M M

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019, dont le total est de 8 930 152 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 699 853 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 29/04/2020 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 ans
- * Matériel informatique : 1 à 4 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

SAFIR- AUDIT
Commissaires aux comptes

Règles et méthodes comptables

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Les engagements de retraite ne sont pas comptabilisés sous forme de provision.
Leur calcul est mentionné dans la rubrique "Autres informations".

SAFIR-AUDIT
Commissaires aux comptes

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentatio	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	4 100			4 100
- Matériel de transport		7 247	7 247	
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	41 098	14 296	2 292	53 102
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	45 198	21 543	9 540	57 202
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	4 786 426	1 067 024	12 085	5 841 365
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	60			60
Immobilisations financières	4 786 486	1 067 024	12 085	5 841 425
ACTIF IMMOBILISE	4 831 684	1 088 567	21 624	5 898 627

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-pa du capita détenue	Résultat du dernier exercice clo
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SAS PHILMAT 59113 SECLIN	450 000	443 285	64,99	206 605
SAS PHILIPPE TP 59472 SECLIN CEDEX	1 161 800	1 827 844	89,65	328 211
SCI GAMBRINUS 59472 SECLIN CEDEX	1 524	290 483	74,00	104 178
SCI BERLIOZ 59472 SECLIN CEDEX	3 000	511 056	100,00	43 418
SAS DYMAT LOC 59121 HAULCHIN	133 330	272 596	75,00	137 740
- Participations (détenues entre 10 et 50 %)				
SCI BRUTUS 59472 SECLIN CEDEX	1 524	121 923	31,00	23 463
SCI A16 MTP 59370 MONS EN BAROEUL	5 000	40 104	40,00	40 104

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	2 100 883	2 100 883	3 625 209		632 031
- Participations (détenues entre 10 et 50 %)	2 473	2 473	112 801		
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangère					

SAFIR-AUDIT
Commissaires aux comptes

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentatio	Diminutions	À la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	617	820		1 437
- Matériel de transport		2 486	2 486	
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	16 427	15 398	2 292	29 533
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	17 044	18 705	4 778	30 971
ACTIF IMMOBILISE	17 044	18 705	4 778	30 971

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 4 208 572 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	3 738 010		3 738 010
Prêts			
Autres	60		60
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	326 617	326 617	
Autres	143 885	143 885	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	4 208 572	470 502	3 738 070
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	170 934
Créance Dymat Loc	793 509
Total	964 443

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 79 380,00 euros décomposé en 3 969 titres d'une valeur nominale de 20,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	3 969	20
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	3 969	20

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisée de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts		29 642			29 642
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total		29 642			29 642
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		29 642			
Financières					
Exceptionnelles					

SAFIR-AUDIT
Commissaires aux comptes

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 280 376 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	818 421	198 980	619 441	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	39 315	39 315		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	18 722	18 722		
Dettes fiscales et sociales	400 403	400 403		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	3 515	3 515		
Produits constatés d'avance				
Total	1 280 376	660 935	619 441	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	1 000 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	181 579			
(**) Dont envers les associés	39 315			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 8 320 euros.

Charges à payer

	Montant
FOURNIS.FACT.NON PARVENUE	12 000
Dettes provis. pr congés à payer	20 891
PERSONNEL CHARGES A PAYER	131 350
CHARGES SOC.A PAYER	65 265
TAXES A PAYER	12 787
Total	242 293

SAFIR-AUDIT
Commissaires aux comptes

Notes sur le compte de résultat

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	46 177	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	13 922	
Produits des cessions d'éléments d'actif		28 000
TOTAL	60 099	28 000

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	68 321
Engagements de crédit-bail mobilier	50 011
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	118 332
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 68 321 euros

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0,77 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 65 - 67 ans
- Turn over faible
- Table de taux de mortalité : table INSEE 2018

SAFIR-AUDIT
Commissaires aux comptes

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Contrôle URSSAF

En décembre 2019, la société BMM a fait l'objet d'un contrôle URSSAF sur les années 2017 et 2018.

Ce contrôle a donné lieu au redressement de cotisations pour un montant de 46 177€.

Cette somme a été comptabilisée dans le compte 671800 - "Autres charges exceptionnelles de gestion".